



CRMC/6/EXP/2022/1*

Distr. générale
25 août 2022

Français
Original : anglais

**Conférence des ministres africains
chargés de l'enregistrement des faits d'état civil**

Sixième session
Réunion d'experts

Addis-Abeba, 24-28 octobre 2022

Ordre du jour provisoire (réunion d'experts)

1. Ouverture de la réunion d'experts.
2. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
3. Table ronde : Dix ans après la mise en place du Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil et à huit ans de la date de 2030, sommes-nous sur la bonne voie pour honorer nos engagements en matière d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil ?
4. Questions statutaires :
 - a) Rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions ministérielles de la cinquième session de la Conférence ;
 - b) Rapport sur l'évaluation du Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil (2010-2020) ;
 - c) Rapport du groupe de base régional sur les interventions en matière d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil pour la période 2018-2022 ;

* Nouveau tirage pour raisons techniques (21 octobre 2022).



- d) Rapport de la Commission de l'Union africaine sur la Campagne « Mon nom est personne » ;
 - e) Rapport des centres africains de prévention et de contrôle des maladies sur un cadre continental pour le renforcement de la surveillance de la mortalité.
5. Évaluation des progrès dans le développement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil dans la région : Dans quelle mesure l'Afrique peut-elle accélérer les progrès pour honorer les engagements régionaux et internationaux ?
- a) Enregistrement des naissances ;
 - b) Enregistrement des décès et des causes de décès ;
 - c) Enregistrement des mariages et des divorces ;
6. L'enregistrement des faits d'état civil dans les contextes humanitaires : tirer parti de l'expérience acquise lors de la pandémie de COVID-19.
7. Rôle du secteur de la santé dans la mise en place de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil et avantages de ces systèmes pour le programme d'action en matière de santé.
8. Séances parallèles :
- a) Première séance : Numérisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil ;
 - b) Deuxième séance : Leadership, plaidoyer budgétaire et durabilité des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil ;
 - c) Troisième séance : La législation comme catalyseur de systèmes efficaces d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil ;
 - d) Quatrième séance : Construire des systèmes intégrés d'enregistrement des faits d'état civil, de statistiques de l'état civil et d'identité numérique.
9. Évaluation des progrès accomplis dans la production de statistiques de l'état civil basées sur l'enregistrement des faits d'état civil sur le continent.
10. Les registres de la population et les possibilités qu'ils offrent pour améliorer l'administration publique et les statistiques.
11. Table ronde : Numériser les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil en Afrique pour optimiser leur efficacité et leur utilisation ;
12. Table ronde : L'identité juridique des migrants, des réfugiés et des groupes de population marginalisés.

13. Stratégie et plan d'action régionaux pour l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil et la mise en œuvre des engagements contenus dans le Programme 2030.
 14. Sous-Comité de l'enregistrement des faits d'état civil.
 15. Examen et adoption des projets de conclusions et de recommandations.
 16. Questions diverses.
 17. Clôture de la réunion d'experts.
-